

École Thomas More, école de l'engagement

Chers amis,

Vous le savez, j'ai consacré toute ma vie politique au service de la France et du bien commun. Il est un projet qui me tient particulièrement à cœur et qui doit être ma contribution la plus importante pour l'avenir de notre pays. Je le prépare depuis des années.

C'est avec une grande émotion que je vous le présente aujourd'hui.

Plus que jamais, la France a besoin de personnes décidées, engagées et soudées ; la France a besoin d'une nouvelle élite.

Cette nouvelle élite doit être formée. Pour cela, avec une équipe d'amis engagés dans la vie civique, je lance l'école de l'engagement, l'École Thomas More. Elle proposera à tous ceux qui souhaitent prendre des responsabilités dans la vie publique une formation intellectuelle et opérationnelle de haut niveau, pour renforcer leurs convictions, approfondir leur engagement et développer leur réseau.

Pour découvrir cette initiative, je vous invite à la réunion d'information qui aura lieu en ligne sous forme de webinaire le mardi 28 novembre à 19h.

Au cours de cette réunion, nous vous présenterons l'ambition de cette formation, son programme, ses intervenants et ses modalités pratiques. Vous pourrez bien sûr poser vos questions en direct.

N'hésitez pas à vous inscrire ici : <https://www.helloasso.com/associations/formation-et-civilisation/evenements/webinaire-d-information/>

Je compte sur vous,

Charles Millon

Côte d'Ivoire • Un pays entre vulnérabilités et besoin de réconciliation

Dans un contexte sécuritaire des plus fragiles en Afrique et face aux velléités françaises, plus ou moins affichées, de se désengager de la zone subsaharienne, les élections législatives du 6 mars prochain en Côte d'Ivoire s'annoncent sous haute tension. Le pouvoir en place doit oser affronter l'opposition, unie pour la première fois, le faire à la loyale et prouver au peuple qu'il est encore souverain. A la veille d'élections cruciales, cette note souligne les fragilités du pays et montre la nécessité d'un scrutin au déroulement exemplaire, au risque de voir cette grande puissance d'Afrique de l'Ouest s'embraser à nouveau. Avec des conséquences qu'on ne mesure pas.

Afrique de l'ouest : nouveau front du djihadisme africain Charles Millon, ancien ministre de la Défense (France), cofondateur de l'Institut Thomas More (www.institut-thomas-more.org)

Afrique de l'ouest : nouveau front du djihadisme africain Charles Millon, ancien ministre de la Défense (France), cofondateur de l'Institut Thomas More

Le pacte de Marrakech

Christian Vanneste, assisté de Nathalie, reçoit : Charles Millon, ancien ministre André Coustou, général Jean-Yves Le Gallou, président de Polémia Fabre Bernadac, rédacteur à Boulevard Voltaire Drieu Godefride, essayiste libéral belge Antoine Martinez, général, essayiste, président de Volontaires pour la France Jean-Paul Gourevitch, essayiste, expert international en ressources humaines, spécialiste de l'immigration, consultant international Laurent [...]

<https://www.radiocourtoisie.fr/2019/01/09/libre-journal-de-la-resistance-francaise-du-9-janvier-2019-le-pacte-de-marrakech/>

La dissolution serait la seule alternative

Seule une dissolution et l'annonce de nouvelles élections législatives permettront de redonner du souffle à notre démocratie et d'en arrêter la dérive autocratique.

Les deux guerres du Mali

Comme souvent en Afrique, les élections présidentielles maliennes du 29 juillet dernier risquent de ne rien changer à la situation du pays.

L'élection contestée d'Ibrahim Boubacar Keïta, dit « IBK », et la perspective des

élections législatives prévue le 28 octobre prochain vont plus sûrement fracturer encore la société malienne que permettre de relever les défis urgents du pays : lutte contre la pauvreté (le Mali est le 17^e pays le plus pauvre du monde), lutte contre la corruption endémique ou contre les trafics mais surtout le divorce chaque jour plus profond entre le nord et le sud du pays.

La France, présente sur le terrain et qui porte le régime à bout de bras, est prise au piège d'une situation de plus en plus sans issue.

Le 11 juin dernier, un mois avant l'élection présidentielle, le ministre des Affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian expliquait pourtant que « dans les accords d'Alger, il y a tout ce qu'il faut pour retrouver la paix au Mali et plus globalement au Sahel ». A quoi il ajoutait, sur un ton moins diplomatique : « Encore faut-il avoir la volonté politique de transformer ces accords en réalité. Ce n'est pas encore le cas, je souhaite que ce soit le cas après l'élection présidentielle ».

De fait, plus de cinq ans après l'opération militaire qui avait consisté à repousser la progression fulgurante de groupes armés dans le pays, rien n'est réglé dans ce pays immense (1,2 millions de km²), composite et fragile. Ce que révèlent ces cinq années sans résultats politiques probants, c'est la divergence croissante des objectifs et des agendas entre Paris (et plus globalement la communauté internationale) et Bamako.

2013 : Paris « sauve » Bamako

Sans revenir en détails sur les événements passés, il faut rappeler que la France était intervenue en janvier 2013 pour « sauver » Bamako de divers groupes armés, au premier rang desquels le mouvement salafiste Ansar Dine (allié de circonstance du Mouvement national pour la libération de l'Azawad, MNLA), venus du Nord sahélien, de la région de l'Azawad (qui correspond aux trois régions maliennes de Kidal, Tombouctou et Gao).

Les 3 500 hommes de l'opération Serval stoppèrent net leur progression et les repoussèrent vers le nord.

Devenue l'opération Barkhane en août 2014 et intégrant des forces de pays voisins, l'action de France a consisté à éliminer au maximum les groupes djihadistes mais surtout à les éparpiller au maximum, pour les affaiblir, sur le territoire immense de l'Azawad.

Dans le même temps, il a fallu sécuriser la frontière nigérienne pour stopper les flux d'hommes et d'armes provenant en particulier de la Libye. Aujourd'hui, 1 600 soldats français sont encore présents au Mali, mais plus de 4 000 sont actifs au Sahel (Mauritanie, Burkina Faso, Niger et Tchad). Sur le plan tactique,

ils réalisent des frappes ponctuelles et ciblées sur des groupes, des convois ou des sites djihadistes.

L'immensité du territoire interdit de le contrôler totalement. C'est pourquoi Paris demande à Bamako de prendre le relais sur le terrain en déployant son armée mais, surtout, d'enclencher le processus politique prévu par l'accord d'Alger signé en juin 2015 entre les autorités maliennes et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

Le vieux « problème touareg »

Car le nœud du problème est là : dans la méfiance séculaire qui oppose, schématiquement, les Touaregs du nord et les Bambaras du sud. Si la France mène depuis cinq ans une « guerre contre le terrorisme », on peut dire que Bamako mène une guerre politique, économique et sociale contre les revendications autonomistes des groupes du Nord - non seulement touaregs mais aussi peuls. Une partie importante de la situation malienne s'explique en effet dans la cohabitation dans le même pays de populations ethniquement et culturellement très différentes.

Les Touaregs, qui sont des Berbères nomades, ne se sentent rien de commun avec les populations du sud.

Historiquement, les « hommes bleus », aussi appelés les « hommes des espaces infinis », ont toujours vécu dans les vastes zones désertiques du Sahel.

Les frontières souvent artificielles, tracées lors de la décolonisation, ne signifient rien pour eux qui commercent et mènent leurs troupeaux sans s'en soucier.

Bien sûr, l'époque a changé et le peuplement touareg s'est peu à peu dilué parmi la population des agriculteurs noirs et des nomades peuls. Pour autant, sa spécificité a demeuré et le « problème touareg » n'a jamais trouvé de solution depuis l'indépendance du Mali en 1960. Pour preuve, en cinquante ans, quatre conflits ont opposé Bamako au Nord : en 1963-1964 (avec des massacres de civiles importants), en 1990-1996, en 2006, en 2007-2009.

Des conflits qui ont créé de très lourds contentieux entre les deux parties. Des décennies pendant lesquels l'État malien ne s'est que très peu soucieux du développement du Nord.

Les accords d'Alger : solution ou problème ?

Et c'est dans ce contexte qu'a éclaté un cinquième conflit, en janvier 2012, qui

opposait l'armée malienne aux rebelles touaregs du MNLA et à Ansar Dine, alliés à d'autres mouvements islamistes.

Le MNLA revendiquait l'autodétermination et l'indépendance de l'Azawad – que refusait le gouvernement malien, au nom de l'intégrité du territoire. Tout en intervenant militairement en 2013, la France poussa beaucoup les parties à négocier, ce qui aboutit aux accords d'Alger de 2015, auxquels le ministre des Affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian a rappelé son attachement.

Pourtant, force est de reconnaître que ces accords n'ont pas produit beaucoup de résultats.

Et pour cause : stipulant l'intégrité du Mali et n'ouvrant aucune voie à une plus grande autonomie des régions du Nord, ils se contentaient de reconnaître en termes vagues la spécificité de l'Azawad.

Ils ne contenaient pas d'avancées par rapport aux accords de 1992 et de 2006, suite aux précédents conflits, qui avaient déjà concédé la création d'assemblées régionales et la responsabilité d'une partie de la sécurité au niveau local.

La France prise au piège

Face à ce blocage, la France, et derrière elle la communauté internationale, piétinent. Les forces sur le terrain sont dans une situation impossible, incapables d'agir sur un conflit ethno-régional qui les dépasse.

Elles continuent leurs opérations ponctuelles de « nettoyage » contre les cibles jihadistes mais sont sans moyens structurels et pérennes pour agir sur les racines de la situation : l'irréductibilité touareg sur lequel est venu se greffer l'islamo-terrorisme.

La présence militaire française a donc de moins en moins de sens dans un contexte où le gouvernement qu'elle est venue soutenir, poursuit des objectifs divergents, voire contradictoires, des siens. Pourquoi la France reste-t-elle au Mali ? Quels sont les objectifs de sa mission aujourd'hui ?

Quel est son calendrier à moyen terme ?

Ces questions, que posent en off de plus en plus d'officiers généraux, embarrassent les responsables politiques qui ne veulent manifestement pas mettre la pression sur IBK pour qu'il envisage de respecter enfin des accords d'Alger.

La clé institutionnelle

Ce serait pourtant la clé du problème. Dans un pays réunissant des populations si différentes et animées par une méfiance réciproque séculaire, le centralisme pyramidal hérité de l'administration coloniale française est voué à l'échec. Seul un fédéralisme intelligent et adapté aux réalités locales permettrait de rouvrir le jeu et de débloquent un processus de paix au point mort.

La solution au problème malien est donc institutionnelle.

Mais, gêné par son passé colonial et redoutant par-dessus tout d'être accusé d'ingérence, Paris n'ose pas pousser sur cette voie. Et Bamako ne voit aucune raison de s'engager sur un chemin qui aboutirait à l'amoindrissement de son pouvoir.

Il est vrai aussi que l'ampleur des difficultés auxquelles le Mali a à faire face ne l'incitent pas à ouvrir un pareil chantier. Les tensions ethniques apparues début 2018 dans le centre du pays où les Dogons (sédentaires) qui accusent les Peuls (nomades) de liens avec des groupes terroristes, compliquent encore l'équation.

Il n'en reste pas moins qu'au Mali, comme dans d'autres pays de la région, la question institutionnelle, aussi taboue soit-elle, est incontournable.

*Charles Millon, ancien ministre de la Défense (France) (www.charlesmillon.com) ,
cofondateur de l'Institut Thomas More (www.institut-thomas-more.org)*

Europe : les leçons de l'Italie

Après une semaine de crise, le gouvernement d'alliance entre la Ligue du nord et le Mouvement 5 étoiles (M5S) a finalement été nommé le 1er juin, avec à sa tête Giuseppe Conte.

Pendant plusieurs jours, qui succédaient déjà à des semaines de tractation, le président de la république italienne Sergio Mattarella a refusé d'approuver la nomination de l'économiste Paolo Savona, hostile à la monnaie unique, au poste de ministre de l'économie.

La crise s'est dénoué quand la Ligue et le M5S ont accepté de présenter l'économiste Giovanni Tria à ce poste. Mais ces quelques jours, à n'en pas douter, auront encore un peu plus creuser l'écart entre le peuple italien et l'Europe.

Ce n'est certes pas la première fois que des élections nationales heurtent le cours

du « fleuve tranquille » européen, et que le second prime finalement sur le résultat des premières : il suffit de se souvenir des référendums danois en 2000, irlandais en 2001 et 2008, néerlandais et français de 2005.

Dans chacun de ces cas, on trouva des arrangements institutionnels ou juridiques pour contourner la réticence des peuples.

Mais, avec le coup d'éclat du 27 mai du président de la république refusant la nomination de Paolo Savona et demandant à Carlo Cottarelli, figure indépendante et ancien du FMI de former un gouvernement, on a atteint un nouveau palier.

En effet, alors qu'au Danemark, aux Pays-Bas ou en France, seuls un ou deux des ingrédients de la crise démocratique qui frappent nos pays européens étaient identifiables, dans le cas italien, ils sont tous réunis : angoisse identitaire face aux flux migratoires massifs; inquiétudes sociales devant un modèle économique qui ne crée plus de richesses et les redistribue encore moins; rejet massif des élites politiques qui, malgré les alternances, se partagent le pouvoir depuis trois ou quatre décennies ; déni démocratique de ces élites de plus en plus décrédibilisées.

C'est ce carré magique de la défiance qu'il faut analyser pour saisir l'enjeu de ce qui se passe actuellement en Italie.

L'angoisse face aux flux migratoires

C'est peu dire que l'Italie a été aux avant-postes de la crise migratoire qu'a connue l'Europe ces dernières années.

Depuis 2014, elle a accueilli plus de 600 000 migrants, dont une majorité d'Africains. Certes, avec les accords signés avec les pays de transit (en particulier la Libye), le chiffre des entrées a commencé à décroître en 2017 (avec 119 000 nouveaux migrants contre 180 000 l'année précédente).

Mais la pression reste importante. Conséquence : la question migratoire qui ne préoccupait que 4% des Italiens en 2013 en inquiète 33% aujourd'hui (Eurobaromètre, novembre 2017).

Face à cette « ruée vers l'Europe » (titre du best-seller du journaliste français Stephen Smith paru en février 2018), les Italiens se sont sentis bien seuls et il est vrai que leurs partenaires n'ont pas fait preuve de beaucoup de solidarité.

Mais si les États-membres ont fait preuve d'égoïsme, il est également vrai que l'Union européenne n'a pas fait montre d'une grande volonté é de stopper les flux. En 2016, Jean-Claude Juncker invitait les peuples européens à « être plus accueillants ».

Le 27 mai dernier, il prévenait que la Commission veillerait « à la sauvegarde des droits des Africains en Italie ».

De telles déclarations ne peuvent que créer ressentiments et colères parmi les peuples européens.

Comme les autres habitants du continent, « les Italiens ne veulent pas être pauvres et étrangers dans leur pays », a averti l'ancien Premier ministre français Dominique de Villepin.

La peur du déclassement économique

Si la question migratoire a lourdement pesé dans les élections italiennes, c'est sur la question de l'euro que le bras de fer s'est engagé entre le président de la république et la Ligue du nord et le MSS, sortis vainqueurs des élections du 4 mars.

En arrière-plan, c'est toute la politique que ses adversaires appellent « de Bruxelles », « d'austérité », « néolibérale » ou de « l'Europe allemande » qui est en jeu.

Son rejet constituait le principal point de convergence de la Ligue du nord et le M5S.

Sans pour autant accorder un trop grand crédit aux propositions économiques de ces deux formations, il est permis de constater, dix ans après le collapse de 2008, que les politiques menées depuis sur le continent n'ont pas permis de ramener la croissance, l'emploi ni la prospérité.

De fait, 23% des Italiens risquent aujourd'hui de passer sous le seuil de pauvreté, une hausse de 3,5% en deux ans malgré le retour timide de la croissance (étude Bankitalia, mars 2018).

Retraités, étudiants, classe moyenne : comme ailleurs en Europe, le déclassement et la précarisation sont l'horizon de millions d'italiens.

La popularité de la proposition phare du M5S visant à créer un revenu citoyen (780 euros par mois) ne s'explique pas autrement. Et l'Union européenne est mise au banc des accusés - ainsi que Berlin.

Le rejet massif des élites politiques traditionnelles

Mais elle n'y est pas mise seule avec, troisième côté du carré magique de la défiance, le rejet massif des élites politiques traditionnelles.

En France, avec la quasi-disparition du Parti socialiste et l'effondrement de la droite à l'occasion de l'élection d'Emmanuel Macron, on a appelé ce mouvement le « dédagisme » : un coup de balais massif et brutal des responsables politiques qui gouvernaient le pays depuis des décennies (du moins en apparence...).

Partout en Europe, des partis nouveaux, que leurs adversaires qualifient de « populistes », émergent, sont aux portes du pouvoir ou l'exercent déjà. En Allemagne, avec 12,6% des voix, l'AfD a fait une entrée fracassante au Bundestag

l'an passé.

En Italie, pays d'arrangements parlementaires et de *combinazione* entre partis, l'aspiration au changement était immense.

Malgré sa jeunesse et son énergie, Matteo Renzi, président du Conseil entre 2014 et 2016, n'avait pas réussi à faire oublier qu'il avait entamé sa carrière sous le parrainage du vieux Romano Prodi.

Silvio Berlusconi, trois fois président du Conseil, a 81 ans.

Et le terne Paolo Gentiloni gouvernait le pays depuis dix-huit mois à la tête d'un gouvernement de techniciens identifiés au « système » dont les gens ne veulent plus.

Matteo Salvini, patron de la Ligue du nord et nouveau ministre de l'intérieur, a 45 ans et Luigi Di Maio, tête d'affiche du M5S et désormais ministre du Développement économique, du Travail et des Politiques sociales, 31 ans.

Aussi incertaine qu'apparaisse leur alliance, le vent frais qu'ils font souffler sur la politique séduit un nombre croissant d'italiens.

Le déni démocratique de ces élites

Et cette séduction fonctionne d'autant mieux que les élites traditionnelles, largement décrédibilisées, osent des manœuvres qui entrent en contradiction flagrante avec le suffrage des citoyens.

En France en 2007, le vote par le Parlement du traité de Lisbonne, texte quasi-identique au traité constitutionnel rejeté par référendum deux ans auparavant, constitue assurément un « cancer » politique qui se prolonge et métastase.

En Italie, le coup de force du président Sergio Mattarella, vieux routier de la démocratie-chrétienne, quatre fois ministres ces trente dernières années, cherchant à faire nommer un président du Conseil dont les options diffèrent radicalement de ce qu'ont exprimé les urnes en mars dernier, s'apparente à ce déni.

Or, c'est donner de solides raisons aux citoyens de rompre définitivement avec l'élite qui ne l'écoute plus.

Quant au surplus un commissaire européen, l'Allemand Günther Oettinger en l'occurrence, se permet de déclarer que « les marchés vont apprendre aux Italiens à bien voter », il ne faut pas s'en étonner.

Charles Millon, ancien ministre de la Défense

Fondateur de l'Institut Thomas More (www.institut-thomas-more.org)

<http://www.charlesmillon.org>

Démographie française | L'urgence d'une politique familiale

L'INSEE vient de publier les dernières données démographiques disponibles sur la France : elles sont pour le moins préoccupantes. La tendance baissière, amorcée depuis 2012, se confirme pour les trois dernières années 2015, 2016 et 2017. Notre pays est passé d'une moyenne de 2 enfants par femme en 2012 à 1,88 en 2017, nous écartant ainsi chaque année un peu plus des 2,1 enfants requis pour satisfaire le renouvellement des générations.

Depuis des décennies, nous sommes un certain nombre à prôner une véritable politique familiale, à demander aux pouvoirs publics de promouvoir des mesures dans des domaines aussi divers que le logement, l'école, les modes de gardes, le travail des femmes, etc., à souhaiter que l'on ne revienne pas sur l'universalité des allocations familiales.

En vain.

Nous étions traité de conservateurs invétérés pour le moins et, pour le pire, de réactionnaires nostalgiques de la femme au foyer ! Pourtant des démographes des plus sérieux, des responsables politiques ou sociaux, des sociologues avisés, tiraient le signal d'alarme en soulignant qu'une nation qui voyait sa natalité baisser est une nation qui, non seulement ne pourrait plus garantir la solidarité nationale entre les générations mais, pire, ne pourrait porter un élan de dynamisme, de croissance et d'espoir.

Nous avons dénoncé la politique familiale de François Hollande qui avait abaissé le plafond du quotient familial, divisé par deux ou par quatre les allocations familiales pour les ménages considérés comme aisés, introduit des critères de sélection sévères pour les prestations d'accueil des jeunes enfants.

Malheureusement Emmanuel Macron a poursuivi cette politique notamment avec un abaissement des plafonds de ressources donnant droit au versement de l'allocation de base pour les parents de jeunes enfants. De plus, les collectivités locales ont toutes les peines du monde à développer l'accueil des jeunes enfants, à cause de la baisse de leurs dotations.

Aujourd'hui nous appelons les responsables politiques à mesurer les conséquences qu'une baisse de la natalité pourrait avoir tant sur la vigueur économique que sur la solidarité nationale. Nous leur demandons aussi de réfléchir à la mission essentielle qu'assument les familles pour la transmission, l'éducation, la solidarité entre les générations. C'est à eux de tout mettre en œuvre pour pérenniser l'exception démographique française.

N'oublions pas que les jeunes sans famille sont majoritairement ceux que l'on retrouve parmi les déscolarisés, les marginalisés sans emploi. N'oublions pas que ce sont les familles qui sont souvent le dernier refuge de ceux qui ont été blessés par la vie et qui cherchent bien souvent une aide, mais aussi un lieu d'affection et de soutien moral.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

UNE ILE QUI ETONNERA L'EUROPE

Le tandem Talamoni-Simeoni a gagné. Et la France avec.

Sous sa houlette, les Corses vont tenter de démontrer sans hargne, avec calme et détermination, qu'autonomie régionale et République peuvent rimer ; qu'il est possible de tester des expériences sans pour autant tout détruire et qui plus est, si ces expériences s'avéraient positives, elles pourraient être étendues à d'autres. Qu'un territoire à l'identité si puissante puisse se réapproprier la gestion de sa culture, de son urbanisme ou de ses infrastructures est sain et permettra peut-être à notre Etat centralisateur de renoncer enfin à son attitude tutélaire, pour adopter une attitude contractuelle à l'heure où la mondialisation impose des structures plus souples et moins pesantes, pour aller de l'avant.

Cette France des autonomies à laquelle les Corses viennent d'ouvrir la porte pourrait signifier que le pays sort de l'adolescence ; qu'il est en route vers l'âge adulte ; qu'enfin il est prêt à garantir une société de confiance.

Une route qu'avait déjà souhaité ouvrir, en 1969, le général de Gaulle avec son referendum sur la régionalisation. On connaît la suite : le dédagisme soixante-huitard ambiant a balayé et le vieil homme, et ses idées neuves.

Le témoin était repris par Gaston Deferre en 1981, tout juste nommé Ministre de l'Intérieur, qui dira de ses lois de décentralisation qu'elles accompagnaient un mouvement « irréversible ».

Plus tard, Michel Rocard enfoncera le coin en signant les accords de Nouméa dont nous verrons l'année prochaine qu'ils pourraient bien aboutir aussi à l'autonomie de la Nouvelle Calédonie.

Ce processus engagé il y a 50 ans va enfin porter ces fruits et notre système centralisateur parisianiste et étatique craqueler un peu plus...

Que ce coup porté émane de la Corse a quelque chose de savoureux :

De la Corse les Continentaux, au fond, aujourd'hui, ne connaissent plus grand chose.

Prosper Mérimée et sa Vendetta de Colomba, Astérix et ses flemmards ramasseurs de châtaignes ou Charles Pasqua et ses réseaux border line qui faisaient flirter politique et banditisme, ont fini par forger dans le subconscient national, l'image d'une Corse vengeresse, paresseuse et mafieuse...

Seul Bonaparte échappe à la règle et pour cause : son île était par trop petite pour assouvir son ambition démesurée et son encombrante famille y était, pour tout dire, presque persona non grata....

Même plus, il est encensé.

Pourquoi, peut-être parce qu'il a participé à renforcer cette France monolithique et pyramidale tant prisée de l'iconographie républicaine !

Ainsi, on a oublié qu'au XVIII^e siècle la Corse était un modèle pour la France d'abord et pour l'Europe ensuite.

Que sa Constitution pensée, écrite, appliquée par Pasquale Paoli et qui a valu jusqu'en 1769 est plus ancienne que celle des Etats Unis d'Amérique, dont les pères fondateurs se sont largement inspirés.

Que les philosophes des lumières si prisés de la bien pensance citaient l'île comme la forme la plus aboutie de démocratie.

Jean-Jacques Rousseau écrivait « La valeur et l'insistance avec laquelle ce peuple a pu recouvrer et défendre sa liberté, mériterait bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver.

J'ai le pressentiment qu'un jour cette île étonnera l'Europe »

Et si, pour une fois, il disait vrai ?

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Renforcer la francophonie, c'est accroître le rayonnement de la France et la paix dans le monde

La Francophonie doit retrouver toute sa place dans la politique étrangère de la France.

Il s'agit d'une politique certes culturelle mais aussi économique. Le partage de cette belle langue française, enrichie des apports de tous ceux qui l'utilisent de par le monde a créé une profonde communauté de destin parfois mal comprise ou dévoyée.

Il y a aujourd'hui en Afrique une forte solidarité et une grande coopération entre les pays parlant le français, et cette relation privilégiée existe aussi entre tous ces partenaires et la France.

C'est dans le cadre de la Francophonie que la France doit mener une vraie politique de reconquête dans les systèmes éducatifs et la recherche, en étroite liaison avec ses partenaires francophones.

L'Afrique sera demain la plus vaste zone de croissance et d'innovation du monde.

La France se doit donc d'impulser un renouveau de la francophonie, en facilitant par exemple l'uniformisation du droit commercial des pays francophones pour faciliter les échanges entre les entreprises françaises et les entreprises de nos partenaires francophones.

La France doit de manière efficace mettre en place un vaste programme de formations en langue française à destination des jeunes africains en fonction des besoins de chaque pays et plus particulièrement dans les métiers essentiels de l'artisanat et du bâtiment qui ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée qui leur fait souvent défaut.

Il faut aussi favoriser les accords universitaires, appuyer l'édition scolaire et

particulièrement la publication de manuels numériques.

Les grandes écoles et universités françaises doivent être aidées pour s'implanter en Afrique où la demande de formations francophone de qualité est exponentielle.

La France dispose d'une longue tradition de l'Etat et de la décentralisation.

Elle doit utiliser cette compétence au profit de ses partenaires africains qui le souhaitent dans le cadre d'un renforcement des capacités de la coopération décentralisée.

La Francophonie participe au rayonnement de la France à l'étranger, mais la France est souvent plus frileuse que ses partenaires dans ce domaine.

Il faut y remédier dans les plus brefs délais avec la création par exemple d'un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique.

Un plus grand rôle à la Francophonie parlementaire est également nécessaire afin d'améliorer les relations entre les Etats qui ont le français en partage ; cela participe au renforcement des capacités de l'Etat de droit dans les pays partenaires.

Il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde, mais bien au contraire d'un combat moderne pour conserver la variété du monde, sa richesse, et protéger les cultures diverses contre une uniformisation mondialiste appauvrissante.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Favoriser un projet d'uniformisation du droit commercial pour accroître les échanges et la stabilité.
(Renforcer le partenariat avec l'OHADA et les Communautés régionales (CEDEAO, CEMAC, UEMOA...))
- Aider les autorités en charge de la gestion foncière dans les pays francophones
au travers de coopérations décentralisées renforcées pour l'établissement de cadastres, et la formation de géomètres.
- Créer un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique
- Lancer des programmes de formations des jeunes africains francophones

pour lutter contre le chômage et la pauvreté

- Renforcer les moyens de la Francophonie parlementaire pour améliorer les capacités de l'état de droit

La francophonie n'est pas un héritage encombrant et honteux comme les chantres de la repentance permanente voudraient le faire croire.

La francophonie représente une force et une solidarité pour tous les pays francophones mais également une richesse et une chance pour l'équilibre du monde.